

Licence professionnelle L3 - LP11902A

Métiers de l'entrepreneuriat Manager et développer une TPE - PME en alternance

Crédits : 60 ECTS Niveau d'entrée : Bac +2 Niveau de sortie : Bac +3 - Diplôme reconnu par l'État

Le métier

Le métier d'entrepreneur, entrepreneuse se définit dans la capacité à prendre des risques maîtrisés, prenant en compte :

- les réalités des différents environnements économiques, sociologiques, techniques, juridiques, réglementaires,
- les progrès des techniques qui peuvent venir impacter le métier ou sa façon de l'exercer,
- les ressources financières et humaines à mobiliser en interne et/ou dans le cadre d'alliances avec l'environnement économique de l'entreprises,
- les apports des techniques de l'information et de la communication.

Public concerné et conditions d'accès :

Formation en alternance :

- Accessible aux personnes titulaires d'un Bac +2 dans le domaine de la gestion de la petite entreprise et artisanat ou capitalisant 120 ECTS
- Etude du dossier et des motivations
- Réussite de l'entretien et des tests

Objectifs de la formation :

À l'issue de la formation, vous serez en capacité de manager une entreprise ou une organisation de petite taille : stratégie, conduite opérationnelle, veille sur les marchés et les évolutions techniques des métiers, consolidation des savoir-faire liés à la transmission des valeurs propres à la petite entreprise et à l'artisanat.

Débouchés professionnels :

Le parcours de formation vous permettra de développer et/ou consolider vos compétences entrepreneuriales pour vous donner la possibilité de créer, développer ou reprendre une entreprise artisanale, une TPE/PME.

Description de l'année		
USMP03	Veille stratégique et concurrentielle	4 ECTS
USMP01	Processus et organisation de l'entreprise	2 ECTS
USMP09	Connaissance et culture du secteur	2 ECTS
USMP04	Comptabilité et gestion	6 ECTS
USMP05	Négociation commerciale	2 ECTS
USMP06	Mercatique	4 ECTS
USMP02	Gestion des hommes et management	4 ECTS
USMP07	Droit des affaires	4 ECTS
US174A	GRH - management	2 ECTS
US174C	Management de projet	2 ECTS
USMP08	Créativité - Innovation	3 ECTS
USM501	Langues (Anglais)	5 ECTS
Unités complémentaires		
UAM501	Projet tuteuré	12 ECTS
UAM502	Mémoire professionnel	8 ECTS

ECTS : système européen de transfert et d'accumulation de crédits

89%

Taux de réussite

Compétences visées :

- Définir une méthodologie de collecte et de traitement de l'information adaptée à l'entreprise et au champ de veille défini
- Connaître les caractéristiques de la TPE ou entreprise artisanale ou entreprise de l'économie sociale et solidaire (ESS)
- Savoir appréhender la posture d'entrepreneur requise pour la conduite d'une TPE ou entreprise artisanale ou entreprise de l'ESS
- Connaître les différentes contraintes financières d'une entreprise, de la gestion des équilibres financiers à l'analyse des opérations d'investissement et de financement
- Savoir interpréter les indicateurs d'un tableau de bord
- Concevoir et assurer la mise en oeuvre d'un plan d'action commercial
- Préparer et conduire un entretien de vente et une négociation
- Formaliser une stratégie marketing et un positionnement
- Identifier la contribution de la GRH à la performance globale de l'entreprise
- Repérer les champs d'intervention spécifiques des managers dans la gestion de leurs collaborateurs
- Savoir utiliser les principaux outils à disposition des managers pour la gestion de collaborateurs
- Savoir repérer les compétences à mobiliser dans le cadre d'un projet, d'une mission et plus largement d'un emploi
- Savoir maîtriser et utiliser un outil de management de projet (Agir)

Organisation de la formation :

La licence se déroule sur 1 année après l'obtention de 120 ECTS validés par un bac+2.

La formation est de 2 jours en formation (les jeudis et vendredis) et 3 jours en entreprise.

La personne doit avoir validé les unités d'enseignement requises, soutenu et validé le mémoire .

L'alternance au Cnam

L'apprentissage se base sur une pédagogie en alternance et parfois par projets. La personne apprentie occupe un poste à « temps plein » au sein de son entreprise, en tant que salariée.

Elle développe ainsi dans le même temps connaissances théoriques, compétences techniques et expérience professionnelle. Pour valider sa formation, le candidat ou la candidate doit avoir signé un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation dans les 3 mois suivant le début de la formation. De nombreux ateliers sont mis en place pour l'aider dans sa démarche de recherche d'entreprise.



Le CFA vous accompagne dans votre recherche d'emploi !

Avant et après la rentrée, le CFA organise de nombreux ateliers qui mettront à plat vos compétences en matière de recherche d'emploi.

Le but des ateliers et du coaching est de vous faire acquérir les connaissances théoriques et pratiques permettant d'être efficace dans votre recherche de poste. A court terme, il s'agit d'encourager une démarche proactive débouchant sur un contrat d'apprentissage. Mais ces compétences vous serviront durant toute votre carrière professionnelle. Il s'agit donc aussi d'une opportunité !

Procédures d'admission :

Déposer votre candidature en ligne sur cfa-idf.cnam.fr. Le dossier est étudié lorsqu'il est complet. Si les pré-requis sont remplis, le candidat est convoqué à un entretien devant une commission et passe un test dans sa spécialité et de culture générale.

Le dossier doit être composé de :

- CV
- Lettre de motivation
- Carte nationale d'identité ou titre de séjour valide
- Bulletins de notes des 2 dernières années
- Dernier diplôme obtenu

Modalités pratiques

Lieu de la formation :

CFA Cnam
61, rue du Landy
93210 La Plaine-Saint-Denis

Pour en savoir plus :

cfa.recrutement@cnam.fr

Tél. : 01 58 80 88 62

Responsable national

Jean-Claude BOULY et Alain LEROY

le **cnam**
cfa

Qualiopi
processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes :

ACTIONS DE FORMATION
BILANS DE COMPETENCES
ACTIONS DE VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE
ACTIONS DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE

